

ADDENDA 02

Objet : Appel d'offres AO-2526-003 Rénovation du hall d'entrée

Par la publication de cet addenda à l'intention des soumissionnaires, le Collège Montmorency désire clarifier l'étendu des travaux se rapportant au document de l'appel d'offres AO-2526-003 – *Rénovation du hall d'entrée*.

Amendement au plan électrique « AO-2526-003 – Plan électrique »

Voici les informations complémentaires afin de renseigner les soumissionnaires concernant les additions ou les modifications apportées aux documents de soumission. Se référé au plan pour les modifications complètes.

- Extrait du 2eme étage a été ajouté pour monter l'emplacement du panneau b-02-psus-202, 120/208v.
- L'entrepreneur devra fournir, installer et raccorder cinq (5) prises électriques doubles pour l'alimentation des écrans, lesquels seront fournis et installés par le cégep. Voir les nouveaux détails.
- Ajout de boîtiers muraux encastrés pour services des futurs téléviseurs.
- Dans la salle de rangement, l'entrepreneur devra fournir et installer un rack de télécommunication mural en hauteur, ainsi qu'installer les contrôleurs des écrans sur ce rack.
- L'entrepreneur devra également fournir, installer et raccorder deux (2) prises électriques doubles dans la salle de rangement, à proximité du rack de télécommunication, pour l'alimentation des contrôleurs. Prises tvss.
- L'entrepreneur devra fournir, installer et raccorder une (1) prise électriques doubles près de la porte du rangement.
- L'entrepreneur devra fournir et installer deux (2) conduits vide de 53 mm entre la salle de rangement et l'emplacement des téléviseurs.
- Une coordination est requise pour l'installation des téléviseurs et services télécom.

QUESTIONS ET RÉPONSES REÇUES

La section suivante traitera de questions et réponses. Un total de 8 questions et 8 réponses se trouvent dans cette section.

QUESTION 01:

Plan A411, Note C406, Structure du gradin, est-ce que les dessins d'ateliers de la structure doivent être signés / scellé par un ingénieur?

RÉPONSE 01:

Oui. Les dessins d'atelier de la structure doivent être signés et scellés par un ingénieur.

QUESTION 02:

Plan A411, Note C404, Membrane liquide ou imperméable de jardin avez-vous une spécification de produit svp?

RÉPONSE 02:

Membrane liquide : membrane liquide à base de polyuréthane pour imperméabilisation de bacs de plantation (incluant renforts et accessoires).

Membrane imperméable de jardin : membrane EPDM 45 mil pour bacs de plantation.

QUESTION 03:

Plan A101, Note C017, Pouvez-vous clarifier la portée des travaux svp? Cette intervention concerne les murs existants et/ou les nouveaux murs?

RÉPONSE 03:

La note C017 concerne toutes les nouvelles compositions ainsi que les murs existants devant être ragréés dans le cadre des travaux.

QUESTION 04:

Plan A411, Note C406, Structure du gradin, quelles sont les dimensions des éléments en acier ainsi que le type HSS, fer angle etc.?

RÉPONSE 04:

Le dimensionnement des éléments structuraux n'est pas calculé/fourni par l'architecte. Voir réponse 01 du présent addenda.

QUESTION 05:

Veuillez préciser l'épaisseur du métal et la grosseur des "L" en acier page A411 détail 3 note C406 svp?

RÉPONSE 05:

Le dimensionnement des éléments structuraux n'est pas calculé/fourni par l'architecte. Voir réponse 01 du présent addenda.

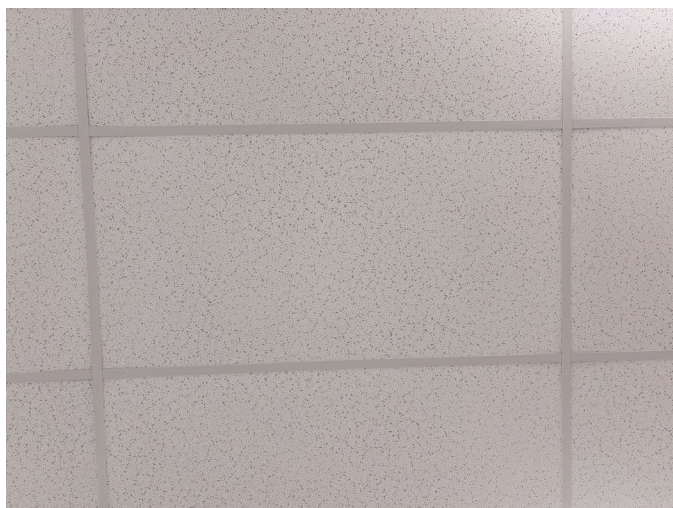
QUESTION 06:

Il n'y a pas un produit spécifique pour le plafond acoustique aux devis ni aux plans, merci de nous donner la référence des produits ou une photo de la face de la tuile.

RÉPONSE 06:

Il n'y a pas de produits de références fournis puisque les tuiles, l'ossature de suspension et les moulures doivent être tel que l'existant (mêmes produits). Le tout sera à confirmer sur place lors des travaux, à l'aide de fiches techniques et d'échantillons.

Tel que demandé voici une photo de la face de la tuile :

**QUESTION 07:**

Nous aimerions savoir comment les nouveaux éclairages seront contrôlés ? je ne vois aucuns détails concernant lutron, etc

RÉPONSE 07:

Les nouveaux luminaires de type d seront contrôlés via les contrôles existants. Simplement utiliser l'alimentation des luminaires retirés pour le raccordement des nouveaux luminaires. Les luminaires de type b, c et e seront contrôlés au moyen d'interrupteurs gradateurs, un gradateur par type de luminaire. Les luminaires de type seront commandés par une minuterie. L'horaire de mise en marche et d'arrêt devra être coordonné avec le propriétaire.

QUESTION 08:

Aurons-nous un bureau de chantier sur place? Merci d'indiquer l'emplacement ;

RÉPONSE 08:

Non. Aucun espace supplémentaire ne sera mis à la disposition de l'entrepreneur pour l'installation d'un bureau de chantier. Celui-ci devra donc aménager son espace de travail à l'intérieur de la zone de chantier, à condition de respecter les contraintes suivantes : largeur

minimale des corridors, maintien des activités du maître de l'ouvrage, étanchéité à la poussière, considérations acoustiques, etc. Ces éléments devront être pris en compte dans le plan de mobilisation de l'entrepreneur.

Fin de l'addenda 02 – 4 pages incluant celle-ci